

Pôle multiservices à Mars la Tour : Démarrage des travaux

Les travaux de construction d'un Pôle multiservices ont démarré en mars dernier, et se prolongeront jusqu'à la fin de l'année 2019. Ce projet immobilier regroupe deux bâtiments, l'un qui accueillera des services de santé (cabinet médical, cabinet infirmier, cabinet dentaire) et une aile « services publics » (bibliothèque et permanence de la Maison de Services Au public)

1.1. Un projet politique résolument tourné vers les services à la population

Le projet de Pôle Multiservices est en cours de réflexion depuis 2016, à la croisée de plusieurs politiques publiques (maintien de services en milieu rural, maintien de l'offre de soins en milieu rural, accès à la culture, accès aux droits).

Elle s'inscrit pleinement dans les Schémas départementaux d'accessibilité aux services publics, initié par l'Etat et les départements mosellan et meurthe-et-mosellan, qui placent d'ailleurs ce territoire en zone largement déficitaire en matière de services au sens large.

La CCM&M poursuit sa politique de maintien des services en milieu rural, fort du constat de désengagement progressif des services publics en général. **Ainsi, le développement et/ou l'amélioration qualitative de l'offre de services est un enjeu territorial important d'attractivité résidentielle. La création du Pôle doit participer à cette attractivité.**

La mutualisation pour optimiser les coûts

La raréfaction de l'argent public impulse des initiatives en matière de mutualisation de moyens, tant au niveau des locaux que des moyens humains. La CCM&M s'inscrit dans cette logique de rationalisation, déjà initiée par les anciennes collectivités.

Les MSAP relevant clairement de cette logique en réunissant en un même lieu plusieurs services, avec un agent dédié à la gestion et coordination des services proposés, la CCM&M s'engage dans une réflexion globale sur l'organisation des services, d'autant que la notion de « services au public » permet une intégration large de services diversifiés : services intercommunaux, sociaux, culturels, voire de santé...

L'usage numérique déployé par les institutions

Nombre de services au public sont touchés par les logiques de rationalisation, avec moins de personnel en situation de contact avec le public, mais aussi avec le développement de toutes les démarches dématérialisées, qui constituent une tendance lourde et profonde d'évolution des relations entre usagers et services publics qu'il convient de prendre en compte pour apporter des réponses adéquates aux usagers.

La présence d'une MSAP de proximité permettra un accompagnement des personnes éloignées de l'usage du numérique.

Des pratiques d'usagers qui évoluent

A cela s'ajoute une tendance qui s'affirme de plus en plus dans les comportements des usagers. En effet, on assiste à la fin de la spécialisation des lieux, au profit d'espaces aux usages multiples, appelés « tiers-lieux », en évolution constante. A ce titre, les services proposés au sein d'une MSAP répondront à cette évolution.

Il s'agit également de faire venir, au sein du Pôle, des usagers éloignés de certains services (culturels par exemple), qui bénéficieront de la présence d'autres services.

1.2. Un projet global de maillage territorial

La CCM&M a donc, dans ce contexte, impulsé une réflexion pour un maillage global du territoire en terme de services publics, et d'accès à ces services, et a défini 3 sites à développer, à géométrie variable, pour adapter le projet du lieu au contexte local.

Aujourd'hui, le projet lié à l'accès des services au public de Mad & Moselle se construit autour de 2 sites principaux (Thiaucourt et Ancy/Moselle), et le développement d'antennes (l'une d'entre elles étant un site déjà labellisé (Thiaucourt) donc l'action sera étendue à Mars la Tour par le biais d'une antenne et un projet de nouvelle MSAP :

- **Thiaucourt** : site déjà labellisé « **MSAP** », il s'agit de développer les partenariats et l'offre de services, avec un projet immobilier pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des usagers (projet 2018) ;

- **Mars-la-Tour** : ce site est défini comme un « **pôle multi-services** » ; il s'agit de construire un bâtiment dans lequel services publics, services de santé et services culturels/petite enfance/jeunesse pourraient se côtoyer ; ce site accueillera donc en son sein une **antenne de la MSAP de Thiaucourt**

- **Ancy/Moselle** : il s'agit de rénover le site actuel pour en changer son usage (jusqu'alors, bâtiment administratif) et améliorer les performances énergétiques du bâtiment ; et d'y déployer les services dans le respect du cahier des charges]

Le projet global comporte donc 2 MSAP, qui seront en lien. Par ailleurs, le service de transport à la demande porté par la CCM&M, Tedi'Bus, complété par l'offre de transport en commun des communes mosellanes (notamment train), permettra de faciliter l'accès géographique des personnes ayant des problèmes de mobilité.

2. Un tiers-lieux en milieu rural

Ce projet de construction d'un nouveau bâtiment, réunira en un même lieu plusieurs services à la population :

- une aile permettant l'accueil de professionnels de santé (qui accueillera un cabinet médical, un cabinet infirmier et un cabinet dentaire)

- une aile « services publics », antenne MSAP, permettant notamment d'accompagner et informer les habitants de ce secteur, par le biais de permanences (permanences se déroulant aujourd'hui au sein de la mairie, dans des locaux peu adaptés : Mission Locale des Pays de Briey, CAL, conciliateur de justice). En effet, la situation géographique de Mars la Tour, l'absence de transport en commun pour rejoindre la sous-préfecture notamment, posent de réels problèmes de mobilité.

L'aile « services publics » accueillera :

- Un **espace d'accueil avec un point d'accès numérique** ;
- Un **local pour recevoir des usagers** en toute confidentialité lors de permanences notamment
- Une **salle d'animations**, permettant l'organisation d'animations, d'actions collectives (dans le cadre de la MSAP), mais qui sera également un local d'accueil pour les jeunes (en lien avec la politique jeunesse de la CC), une salle à disposition du Relais Assistants Maternels pour des animations,...
- Un espace d'environ 70m², destiné à **l'installation de la médiathèque/ludothèque** (en lien avec l'étude sur la prise de compétences, par la CC, de la « lecture publique »). La bibliothèque existe déjà, mais est aujourd'hui installée dans des locaux peu adaptés à l'accueil du public. Les bénévoles du FREP pourront ainsi bénéficier d'un nouvel espace.

La Communauté de Communes veut proposer un espace ouvert, vivant, aux usages multiples, permettant, à travers les services diversifiés proposés, d'attirer un public tout aussi diversifié. Ce lieu doit être évolutif, et pouvoir s'adapter aux attentes de la population.

2.1. Les enjeux et objectifs poursuivis :

- Maintenir voire développer l'offre de services de proximité en faveur de la population
- Améliorer l'accès des habitants aux services au public :
 - réponses de proximité, levant les freins de la mobilité ;
 - accessibilité du bâtiment (notamment personne à mobilité réduite)
 - à proximité immédiate d'un arrêt TED, et en lien avec le service de transport à la demande TEDI BUS
- Améliorer l'accès aux droits des personnes les plus fragiles :
 - accompagnement par le biais de permanences, d'animations,
 - accompagnement à l'usage du numérique pour favoriser l'accès aux droits, notamment pour les « invisibles »
- Renforcer l'attractivité résidentielle du territoire
- Favoriser l'accès à la culture :
 - Réponses de proximité
 - Favoriser la fréquentation des services culturels du fait de la cohabitation, en un même lieu, d'autres services
- Renforcer le lien social
- Accompagner le développement économique
- Mutualiser des moyens pour optimiser les coûts (investissement comme fonctionnement)